

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.224

Mise en place d'un
ticket culture -
dispositif de la
Région Poitou-
Charentes

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Robert JABOUILLE, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Patrick BOUTON à Jean PATIE, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Madeleine LABIE à Yves BRION, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DESCHAMPS, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.224**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

MISE EN PLACE D'UN TICKET CULTURE - DISPOSITIF DE LA REGION POITOU-CHARENTES

Par délibération n°34 du 7 février 2013, le conseil communautaire a approuvé les tarifs 2013/2014 du conservatoire Gabriel Fauré et les tarifs 2013/2014 de l'école d'Art du GrandAngoulême par délibération n° 57 du 11 avril 2013.

Par courrier du 28 juin 2013, la Région Poitou-Charentes propose d'apporter une aide permettant aux jeunes de suivre une formation artistique dans un établissement agréé.

Le dispositif « Ticket Culture » permettra ainsi aux jeunes scolarisés dans un établissement de second cycle : lycéens, IME/IMPro ou apprentis, inscrits au Conservatoire ou à l'école d'Art du GrandAngoulême, de bénéficier d'une réduction de 25 € sur les droits d'inscription. Un remboursement global au GrandAngoulême sera ensuite effectué par la Région.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 17 septembre 2013,

Je vous propose :

D'APPLIQUER les tarifs fixés pour l'année 2013/2014 en tenant compte de la réduction de 25 € sur les droits d'inscription, pour les jeunes présentant un « ticket culture » dans les deux établissements agréés, le conservatoire Gabriel Fauré et l'école d'Art du GrandAngoulême.

D'ENCAISSER le remboursement global de la Région au vu des états récapitulatifs des bénéficiaires fournis par les deux établissements.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

24 octobre 2013

Affiché le :

24 octobre 2013